



COMMUNIQUE

LES INONDATIONS ET COULEES DE BOUE DU 18 JANVIER 2018 ONT FAIT L'OBJET D'UNE DEMANDE DE RECONNAISSANCE DE CATASTROPHE NATURELLE AUPRES DE LA PREFECTURE DE LA MOSELLE EN JANVIER DERNIER.

PAR COMMUNIQUE DU 2 MAI 2018 RECU EN MAIRIE LE 11 MAI 2018, LA PREFECTURE DE LA MOSELLE INFORME **LA COMMUNE DE THEDING QUE LA DEMANDE DE RECONNAISSANCE N'A PAS ETE ACCEPTEE** POUR LE MOTIF SUIVANT :

« Il ressort du rapport météorologique de Météo-France du 31 janvier 2018 et du rapport hydrologique de la DREAL du 18 janvier 2018 que les précipitations du 18 janvier 2018 au 18 janvier 2018 présentent une durée de retour inférieure à 10 ans au titre de la pluviométrie et de l'hydrologie ».